

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014**

**1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

*La société, qui dispose du statut d'entreprise de presse, a pour activités :*

- *l'édition*
  - *d'un quotidien : Le Quotidien de Paris*
  - *de deux hebdomadaires : La Lettre La Bourse et L'HebdoBourseplus*
  - *de prestations télématiques et audiotel, Radio libre qui leur sont rattachées*
- *l'activité d'apporteur d'affaires auprès d'un établissement spécialisé en transmission d'ordres de bourse.*
- *la distribution de livres*
- *la vente d'espaces publicitaires*

**2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

*Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :*

- *continuité de l'exploitation ;*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;*
- *indépendance des exercices ;*

*et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.*

*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.*

*Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :*

**- Immobilisations incorporelles et corporelles**

*Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, étant précisé que les apports reçus de Groupe Nicolas Miguet SA l'ont été à la valeur comptable dans les livres de la société apporteuse à la date de rétroactivité de l'apport. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.*

*Les amortissements sont calculés linéairement sur la base des durées de vie estimées suivant :*

- *Logiciels* 1 an et 3 ans
- *Agencements – Installations* 5 ans et 10 ans
- *Matériel de transport* 3 ans et 5 ans
- *Matériel informatique* 3 ans et 4 ans
- *Site informatique* 3 ans

#### **- Titres de participation**

*Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.*

#### **- Stocks**

*Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si la valeur de réalisation lui est inférieure.*

#### **- Chiffre d'affaires abonnements**

*Le chiffre d'affaires sur abonnements est comptabilisé au fur et à mesure des parutions.  
Les cartes conseil, non remboursables, sont comptabilisées en produits lors de l'encaissement.*

#### **- Frais de publicité**

*Les frais de publicité sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.*

#### **- Valeurs mobilières de placement**

*Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché.  
Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.*

*Les SICAV monétaires sont enregistrées à leur coût d'acquisition selon la méthode Premier entré, premier sorti.*

### **3 – LOGICIELS, MARQUES ET FONDS COMMERCIAL**

*Le poste Logiciels et Marques comprend à hauteur de €. 700 000 la marque La Bourse.*

*Le fonds commercial comprend notamment un fichier d'abonnés acquis en 1995 pour €. 197 421, un fichier de la société Newsbourse acquis en 2002 pour 28 000 €, le fonds d'exploitation de la Lettre La Bourse reçu en apport en 2003 pour €. 304 898, valeur comptable dans les livres de la société apporteuse ainsi que le fonds de commerce Labourse 3615 acquis en 2007, pour un montant de 30 000 €, ainsi que la marque « LABOURSE » et le nom de domaine LABOURSE acquis en 2008 pour un montant de 1€.*

#### 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	<i>Solde de Début d'exercice</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions / Mise au rebut/Transfert</i>	<i>Solde de fin d'exercice</i>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 401 381			1 401 381
<i>Matériel technique</i>	62 719			62 719
<i>Installations, Agencements</i>	33 107			33 107
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	102 858			102 858
	<b>1 600 065</b>			<b>1 600 065</b>

La charge d'amortissements des immobilisations de l'exercice est de 14 197€.

#### 5 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements pour 15 003.65 €.

#### 6 - TITRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2014, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
<i>Actions Bourse Direct</i>	385	251	134
<i>Actions Derichebourg</i>	98 800		98 800
<i>Actions Faurecia</i>	290 156		290 156
<i>Actions Belvédère</i>	16 760		16 760
<i>Actions Peugeot</i>	84 974		84 974
<i>Actions Belier</i>	27 600		27 600
<i>Actions Aviation Latecoere</i>	21 053		21 053
<i>Actions Prestalis</i>	4 100		4 100
<i>Actions ATARI Regpt</i>	291		291
<i>Actions Peugeot SA BSA 14</i>	206 161	38 079	168 082
<i>Actions Solocal</i>	25 764		25 764
<i>Actions Prologue</i>	5 649		5 649
	<b>781 693</b>	<b>38 330</b>	<b>743 363</b>

Les plus-values latentes sur le portefeuille s'élèvent à € 717 324 au 31 décembre 2014.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice un gain de € 43 729, hors variations de provisions.

## 7 - CAPITAL

Le capital social s'élève à 1 693 405,15 € divisé en 5 291 891 actions de €. 0,32 de valeur nominale unitaire.

## 8 - STOCKS

Les stocks constatés au 31 décembre 2014 se répartissent comme suit :

	31/12/14	31/12/13
. Stock de papier	16 000	7 896
. Stock de livres	5 171	11 058
. Stock d'autres consommables	5 501	992
	-----	-----
	<b>26 672</b>	<b>19 946</b>

## 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges, au 31 Décembre 2014, représentent des provisions pour litiges et pour contrôle fiscal (voir note 16).

## 10 - PROVISIONS POUR CLIENTS DOUTEUX

Une créance douteuse de € 360 303,37, concernant BELVEDERE, avait été constatée sur l'exercice 2013 et dépréciée à hauteur de 75%. La valeur de cette dépréciation de €. 225 189,61 à fin 2013 a diminuée sur l'exercice 2014, du fait d'un règlement perçu par ce client.

## 11 - AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent, à hauteur de €. 283 891, des sommes dues par la société mère Nicolas Miguet et Associés SA, et à hauteur de €. 134 458 une consignation auprès du Trésor Public au titre de redressements fiscaux non acceptés (voir note 16).

## 12 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Toutes les créances et les dettes, à l'exception de la consignation sur le Trésor Public, ont une échéance inférieure à un an.

## 13 - PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent principalement des factures clients à établir des commissions à recevoir, pour un montant de €. 912 352.

Des demandes de remboursement de crédit de TVA ont été formulées pour un montant total de 62 867,35 ; 22 867,35 € au titre de décembre 1998 (pris en compte dans le contrôle fiscal 1998), 20 000 € au titre de septembre 2014 et 20 000€ au titre de décembre 2014.

#### **14 - CHARGES A PAYER**

Les charges à payer comprennent des factures à recevoir de fournisseurs pour €. 58 333 et des dettes fiscales et sociales pour €. 38 021.

#### **15 - ENTREPRISES LIEES**

Les soldes et transactions avec Nicolas Miguet et Associés SA, sont les suivants :

Autres créances	283 891
Dette sur intégration fiscale	0
Services facturés (charges)	86 773
Dividendes versés	285 426
Intérêts de comptes courants (produits)	23

Durant l'exercice 2014, la société a comptabilisé en charges les prestations rendues par la Société Civile de la Tour Grise, Principal actionnaire de Nicolas Miguet et Associés SA pour un total de €. 919 140 (€. 872 728 en 2013).

#### **16 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance représentent les abonnements restant à servir pour un montant de €. 2 037 437 au 31 décembre 2014 (€. 1 196 925 au 31 décembre 2013).

#### **17 - PRODUCTION VENDUE**

La production vendue comprend les éléments principaux suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/14	31/12/13
. Ventes par abonnements et ventes directes au numéro	1 415	1 568
. Ventes en kiosques L'Hebdo Bourseplus	215	236
. Ventes de livres	0,8	1
. Prestations télématiques	270	407
. Commissions d'apporteur d'affaires	211	214
. Autres	185	98
	-----	-----
	2 296	2 524

#### **18 - IMPOT SUR LES SOCIETES**

Depuis l'exercice 2004, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société-mère, Nicolas Miguet et Associés.

*L'impôt s'analyse comme suit :*

	<i>Avant impôt</i>	<i>Impôt courant</i>	<i>Après impôt courant</i>
Résultat courant	(517 716)		(517 716)
Résultat exceptionnel	(116 409)		(116 409)
Résultat comptable	<b>(634 125)</b>		<b>(634 125)</b>

*Des contrôles fiscaux ont porté sur les exercices 1998-1999 d'une part, et sur les exercices 2002-2003 d'autre part. Les redressements constatés ont été portés devant les Tribunaux compétents.*

*Une provision de €. 188 097 a été constituée. En contrepartie, une consignation de €. 134 458 a été versée au Trésor Public, et un compte titre d'un montant de 110 241 € a été nanti à son profit.*

*La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013. Les éléments constatés ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice à concurrence de 116 409€ pour l'année 2011.*

#### **19 - SITUATION FISCALE LATENTE**

*La situation fiscale latente n'est pas significative.*

#### **20 - EFFECTIF MOYEN**

*L'effectif au 31 Décembre 2014 est de 3 personnes.*

#### **21 - REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2014 s'élèvent à €. 10 120.*

#### **22 - REMUNERATION DU DIRIGEANT ET DES ADMINISTRATEURS**

*Seuls, les trois administrateurs ont perçu des jetons de présence à hauteur de 13 650 € chacun ; quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence*

#### **23 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

*Ces engagements ne sont pas significatifs.*

#### **24 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

*Au 31 décembre 2014, des actions ont été acquises en règlement différé pour un montant total de 0 € et un compte titres a été nanti au bénéfice du Trésor Public pour 110 341€.*

*Dans l'intervalle, la société Belvédère SA a été placée en règlement judiciaire.*

#### **25 - SOCIETE MERE**

*Le capital de la société est détenu à 99.89 % par Nicolas Miguet et Associés SA dans le périmètre de laquelle notre société est consolidée. Ce pourcentage est resté inchangé en 2014.*